

Montreuil, le 13/02/2013

## CNSR, un pas en avant, un pas de côté

**Mercredi 13 février, le Conseil National de la Sécurité Routière annonce le retour des panneaux signalant les radars fixes, et propose de faire de la consommation inadaptée d'alcool une « grande cause nationale ».**

Si le déploiement de radars de tous ordres continue, au moins tous les radars fixes seront signalés. Les radars « pédagogiques » n'ayant pas convaincu de leur efficacité, malgré leur coût d'installation et d'entretien, ils seront remplacés au fur et à mesure de leur obsolescence par des panneaux.

La FFMC salue la priorité donnée à la prévention des accidents causés par l'alcool, notamment en direction des publics à risques. L'absence de verbalisation pour la non-possession d'un éthylotest redonne son caractère préventif et pédagogique à cette mesure d'autocontrôle.

Pour France Wolf, qui représente la FFMC au sein du CNSR, la sécurité routière semble entrer dans une ère nouvelle : « on a peut-être aujourd'hui tourné la page de la politique de punition réglementaire collective qui semblait tenir lieu d'unique feuille de route à la Sécurité Routière dans la décennie précédente ».